



PREFET DE LA HAUTE-VIENNE

Direction des collectivités
et de l'environnement

Bureau de l'urbanisme
et de l'aménagement

Affaire suivie par Christine Coussy
Tél. 05 55 44 19 46

Mél : christine.coussy@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le - 5 OCT. 2015

Extrait de l'avis de la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC)

Lors de sa réunion du 30 septembre 2015, la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) a émis un avis favorable à la demande de permis de construire 087 154 15 H0039 valant autorisation d'exploitation commerciale déposée en mairie de Saint-Junien le 17 juillet 2015 par la SNC France LIDL (siège social situé 35 rue Charles Péguy - BP 32 - 67039 STRASBOURG Cedex 2), représentée par M. Laurent TOUSSAINT agissant en qualité de responsable immobilier à la direction régionale Angoulême (ZA des Côteaux 16330 VARS).

Ce projet vise une extension de 703 m² de la surface de vente du magasin à dominante alimentaire et à l'enseigne "LIDL" situé avenue du Général de Gaulle 87200 Saint-Junien, portant ainsi sa surface de vente totale de 717 m² à 1420 m².

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le Directeur délégué,

Gérard JOUBERT